

Santé et Soins

Étude sectorielle
des tendances en matière de métiers
et de compétences

En collaboration avec :



Septembre 2023

Introduction (1/2)

Dans un marché du travail aux mutations toujours plus complexes, suite aux transitions technologiques, environnementales et sociétales, la pénurie des talents et des compétences (*skills gap*) est une préoccupation majeure du gouvernement, des entreprises et de la société.

Pour mieux comprendre, anticiper et gérer ce *skills gap*, des analyses poussées des tendances en matière de métiers et de compétences sur le marché luxembourgeois sont nécessaires. Dans ce contexte, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire (MTEESS) et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) ont initié des études sectorielles, qui s'intègrent dans la Future Skills Initiative de l'ADEM et dans le partenariat pour l'emploi entre l'ADEM et l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL).

Les échanges dans les groupes de travail du partenariat ADEM/UEL ainsi que l'étude Skills Strategy de l'OCDE ont confirmé le manque de données (exhaustives et de qualité) sur les compétences demandées et disponibles au Luxembourg (et dans la Grande Région), à la fois dans les administrations publiques et dans le secteur privé. L'ADEM dispose à l'heure actuelle des données les plus riches sur cette thématique, provenant des postes vacants déclarés auprès d'elle ainsi que des indicateurs de *matching* entre postes vacants et demandeurs d'emploi. À noter que ces données sont limitées aux offres d'emploi effectivement déclarées à l'ADEM et qu'elles ne correspondent pas à l'entièreté des offres au Luxembourg, malgré l'obligation légale d'une telle déclaration. Nos études sectorielles ne visent donc pas à être représentatives du marché de l'emploi luxembourgeois dans son ensemble; elles sont un premier essai d'analyses granulaires et extensives pour créer plus de transparence sur ce marché.

Après la publication de sept études sectorielles en 2022, couvrant 1) le secteur financier, 2) l'industrie, 3) la construction, 4) l'horesca, 5) le commerce, 6) le transport et la logistique, et 7) l'artisanat, l'ADEM publie en 2023 trois études supplémentaires: 1) le secteur de la santé et des soins, 2) le domaine social, et 3) les métiers informatiques. Pour chaque secteur, l'ADEM a collaboré avec les organisations patronales qui le représentent, dans le but de valider les résultats des analyses bien que les données ne soient pas exhaustives. Pour cette étude sectorielle Santé et Soins, l'ADEM remercie la Fédération des organismes prestataires d'aides et de soins (COPAS) et la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL) pour leur collaboration et les échanges fructueux.

Introduction (2/2)

Cette étude inclut 1) un chapitre introductif avec la définition du périmètre sectoriel et un aperçu des chiffres clés, 2) une synthèse des tendances qualitatives dans le secteur (technologiques, sociétales et autres), 3) une analyse au niveau des métiers (métiers clés, métiers en croissance et en baisse, métiers en pénurie) avec une liste de métiers à prioriser et de publics à cibler pour le *reskilling/upskilling*, 4) une analyse des exigences (expérience, diplômes, langues, compétences) dans les offres d'emploi du secteur, et 5) un glossaire.

Les lecteurs visés par ces études sont à la fois les employeurs, qui y trouveront un *benchmark* de la situation et des tendances dans leur secteur, ainsi que les salariés/demandeurs d'emploi, pour leur permettre de mieux s'adapter à ces tendances.

Les conclusions de nos études devront nous aider à :

- guider les choix d'orientation professionnelle ;
- définir et mettre en place des actions ciblées de formation ;
- guider les actions d'attraction de talents ;
- élaborer la stratégie nationale en terme de compétences.

Inédites, ces études sectorielles ne sont qu'un point de départ. Elles devront bien sûr être alimentées, puis confrontées à d'autres travaux d'analyse menés dans le cadre de nouvelles collaborations de l'ADEM ou par différents acteurs de l'écosystème.



Isabelle Schlessler
Directrice de l'ADEM

Mots d'introduction (1/2)

« En tant que plus grand employeur de professionnels de santé du Grand-Duché, le secteur d'aides et de soins occupe une place cruciale dans le tissu économique et social du Luxembourg. Avec plus de 12.000 salariés travaillant dans des équipes professionnelles multidisciplinaires, il contribue de manière significative à la qualité de vie et au bien-être de la population. Cependant, le secteur fait face à une réalité plus que préoccupante.

L'augmentation constante des bénéficiaires de l'assurance dépendance pose des défis importants quant à la disponibilité future de professionnels de santé. Les besoins en ressources humaines dans le domaine des soins de santé ne feront qu'augmenter dans les années à venir, et le risque de voir des postes de soignants inoccupés est bien réel. Cette situation exige une réflexion sérieuse et des actions concertées.

La COPAS remercie l'ADEM des efforts déployés dans son analyse sectorielle approfondie. Cette étude jette une lumière crue sur les défis que notre secteur doit relever et contribuera à mesurer avec précision la pénurie de personnel dans le domaine des soins.

La question du personnel soignant ne peut être reléguée au second plan. Il s'agit d'un enjeu de santé publique nationale. Nous ne pouvons permettre que les personnes dépendantes et malades soient privées de la prise en charge dont elles ont besoin, ni que des lits en structures d'hébergement restent inoccupés, faute de soignants.

Bien que par le passé nous ayons eu recours à une main-d'œuvre frontalière, il ne s'agit plus d'une solution viable et durable, car la pénurie de soignants s'étend au-delà de nos frontières, et nous devons trouver des solutions nationales pour garantir la qualité et la continuité des soins.

Il sera nécessaire de mettre en place des programmes politiques visant à combler le déficit de personnel qualifié, de sensibiliser les jeunes pour attiser leur intérêt envers les professions de santé et de créer des opportunités de progression professionnelle, tout en renforçant l'attractivité du secteur. »

Netty Klein
Secrétaire Général,
COPAS

Marc Fischbach
Président,
COPAS



Mots d'introduction (2/2)

« La principale préoccupation du secteur de la santé en général et du secteur hospitalier en particulier est la raréfaction croissante, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen, des ressources humaines nécessaires au fonctionnement adéquat de notre système de santé. Ainsi, nous sommes très largement dépendants des professionnels de santé issus de nos pays limitrophes, ainsi, les deux tiers des infirmiers en exercice hospitalier ne résident pas au Luxembourg. Il va de soi que cet état de choses rend le Luxembourg vulnérable en cas de crise majeure internationale. Ces difficultés de recrutement de médecins et des professionnels de santé sont accentuées par un allongement du délai de recrutement et des lieux de plus en plus éloignés d'où proviennent nos (futurs) collaborateurs.

Le système la santé est en constante mutation, influencé par des facteurs tels que les avancées médicales, les changements démographiques, les exigences réglementaires et de financement et, bien sûr, les défis posés par des situations exceptionnelles comme la pandémie récente liée à la COVID-19. Pour rester compétitifs et continuer à offrir des soins de haute qualité à nos patients, il est impératif que nous comprenions les tendances qui façonnent notre secteur.

Cette étude réalisée par l'ADEM explore une gamme de sujets particulièrement pertinents pour notre secteur et elle offre un aperçu sur certaines tendances actuelles dans le domaine des professions de la santé au Luxembourg.

Elle constituera ainsi un élément objectif important parmi d'autres nécessaires à la création d'une gouvernance nationale cohérente qui identifiera les besoins en compétences et métiers actuels et futurs, en considération des évolutions démographiques et scientifiques pour les prises en charge personnalisées des patients. Ceci engendrera une transformation profonde des cursus actuels ainsi que la création de nouvelles filières de formation devant être conçues avec les acteurs du terrain qui joueront un rôle important dans l'enseignement (clinique).

Cette étude sectorielle réalisée par l'ADEM apportera de précieuses informations à tous les membres de la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois et elle contribuera ainsi à soutenir les développements de notre secteur de la santé au Luxembourg. »



Sylvain Vitali
Secrétaire Général,
Fédération des
Hôpitaux
Luxembourgeois

Philippe Turk
Président,
Fédération des
Hôpitaux
Luxembourgeois

Table des matières

1. Définition du secteur et chiffres clés	7
Présentation du secteur	8
Définition du périmètre de l'étude	9
Chiffres clés sur le secteur	10
2. Tendances dans le secteur	12
Perspective des experts	13
Tendances principales	14
3. Analyse au niveau des métiers	16
Méthode	17
Répartition entre catégories des métiers	18
Métiers les plus recherchés (« Top 15 »)	19
Métiers avec tendance de croissance	20
Zoom: Infirmiers et aides-soignants par secteur	24
Métiers émergents	25
Métiers les plus en pénurie de candidats	26
Métiers en surplus de candidats	28
Conclusion de l'analyse au niveau des métiers	29
4. Analyse au niveau des exigences	31
Méthode	32
L'expérience et les diplômes recherchés dans le secteur	33
Les langues recherchés dans le secteur	35
Analyse des compétences demandées	36
Les compétences les plus recherchées dans le secteur	37
Les compétences en croissance dans le secteur Santé et Soins	38
5. Glossaire des métiers ROME	39

1. Définition du secteur et chiffres clés



Présentation du secteur

Le système de santé repose sur un principe fondamental qui vise à garantir à la population assurée un accès à des soins de qualité, qu'ils soient primaires (médecine générale), secondaires (médecine spécialisée et hospitalière) ou préventifs. Les principaux acteurs en sont: les médecins libéraux, les établissements hospitaliers, les établissements d'aide et de soins, les réseaux de soins à domicile, mais aussi les prestataires comme les pharmacies, les soins de rééducation, les laboratoires d'analyses médicales, les centres médico-sociaux, etc. Certains de ces acteurs figurent dans la liste des vingt plus grands employeurs du pays, ce qui souligne l'importance de ce secteur sur le marché de l'emploi.

Au sein du secteur, on distingue souvent entre les activités hospitalières (représentées par la FHL) et les soins pour personnes dépendantes (représentés par la COPAS).

Le Luxembourg dispose de quatre centres hospitaliers aigus et de six établissements spécialisés. Le secteur hospitalier à lui seul représente quelque 9.000 salariés et 10.000 médecins¹, avec trois des quatre grands hôpitaux figurant parmi les vingt plus grands employeurs du pays.

Le secteur des soins est très diversifié, regroupant des prestataires de services de long séjour, de soins à domicile et de centres d'accueil de jour. Ces prestataires représentent près de 11.000 équivalents temps-plein. Dans les structures d'accueil de tout type confondu sont accueillis actuellement environ 9.550 patients.²

C'est aussi le secteur professionnel le plus réglementé au Luxembourg, avec 24 métiers soumis à un droit d'exercer. Pour certains de ces métiers, le Luxembourg n'offre actuellement pas de cursus, ce qui induit que le secteur doit recruter des professionnels en provenance des universités ou hautes écoles à l'étranger. Pour d'autres métiers, le nombre de diplômés sortant des filières d'éducation luxembourgeoises est insuffisant au regard des besoins du secteur.

¹ <https://fhlux.lu/web/wp-content/uploads/2023/02/fhl.lu-Communique-presse-20230222-livre-blanc-vision-2030.pdf>

² <https://www.copas.lu/publication/presentation-du-secteur-daides-et-de-soins/>

Définition du périmètre de l'étude

Pour la présente étude sectorielle, le secteur est défini selon le code NACE, la nomenclature européenne type des activités économiques productives. Le secteur Santé et Soins figure dans la catégorie Q du code NACE, qui comprend à la fois les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale. Pour exclure le secteur social (qui fait l'objet d'une étude distincte), les sous-secteurs suivants ont été retenus.

Secteur de la santé et des soins

SECTION Q — SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE

86		Activités pour la santé humaine
	86.1	Activités hospitalières
		86.10 Activités hospitalières
	86.2	Activité des médecins et des dentistes
		86.21 Activité des médecins généralistes
		86.22 Activité des médecins spécialistes
		86.23 Pratique dentaire
	86.9	Autres activités pour la santé humaine
	86.90 Autres activités pour la santé humaine	
87		Hébergement médico-social et social
	87.1	Hébergement médicalisé
		87.10 Hébergement médicalisé
	87.2	Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
		87.20 Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
	87.3	Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques
		87.30 Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques
	87.9	Autres activités d'hébergement social
	87.90 Autres activités d'hébergement social	
88		Action sociale sans hébergement
	88.1	Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées

Source : <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/nace/PDF-NACE-2.pdf>

Les codes retenus définissent donc, dans le cadre de cette étude, le « **secteur de la santé et des soins** ». Pour ce secteur, tous les métiers recrutés sont considérés, à la fois des métiers de la santé (comme les infirmiers) et les autres métiers (comme les comptables).

Les « **métiers de la santé** » (selon la définition dans l'encadré ci-dessous, qui se base sur le référentiel **ROME**) sont par contre également recrutés dans d'autres secteurs, comme les cabinets médicaux (qui n'ont souvent pas de code NACE), le secteur social (qui a été exclu ci-dessus), le secteur public, la recherche, le commerce (par exemple les opticiens), etc.

Métiers de la santé: Aides-vétérinaires ([A1501](#)), Vétérinaires ([A1504](#)), Conseil en information médicale ([D1405](#)), l'ensemble de la **Catégorie J (Santé)**, Psychologues ([K1104](#)), Accompagnateurs médicosociaux ([K1301](#)), Conseil en santé publique ([K1402](#)), Thanatopraxie ([K2603](#)), Secrétaires médicaux ([M1609](#))

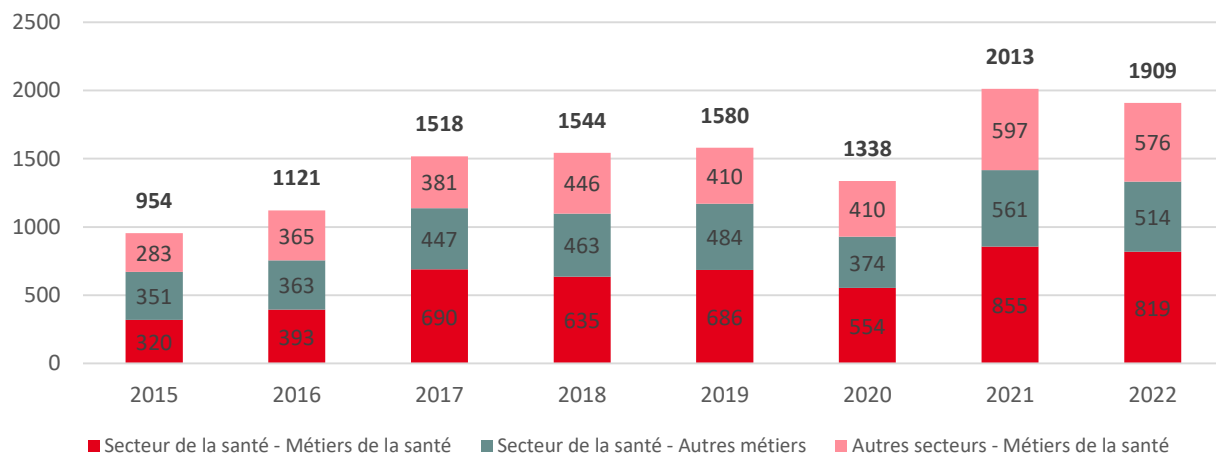
À noter que les postes pour médecins (J11) sont très rarement déclarés à l'ADEM et les chiffres de cette étude ne reflètent donc pas la réalité des besoins du marché pour les médecins.

Chiffres clés sur le secteur (1/2)

Notre analyse dans le cadre de la présente étude se base sur les postes vacants déclarés à l'ADEM relevant du périmètre tel que défini sur la page précédente.

Le graphique suivant illustre l'évolution des postes déclarés, en excluant les postes pour travail intérimaire et les postes liés à des mesures en faveur de l'emploi. Il distingue les postes du « secteur de la santé et des soins » (à la fois pour les « métiers de la santé » et les autres métiers) et les postes des autres secteurs comprenant des « métiers de la santé ». Les postes étaient en croissance forte entre 2015 et 2022, avec une chute en 2020 dans le contexte de la pandémie, et un effet de compensation en 2021. En effet, le total des postes a doublé entre 2015 et 2022. Les postes pour les 3 catégories sont en hausse, mais ce sont notamment les métiers de la santé qui ont connu la croissance la plus forte.

Santé et Soins - Évolution du nombre de postes déclarés à l'ADEM



Postes déclarés à l'ADEM (hors mesures et intérim)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Secteur de la santé et des soins									
Métiers de la santé	320	393	690	635	686	554	855	819	4.952
Autres métiers	351	363	447	463	484	374	561	514	3.557
Autres secteurs									
Métiers de la santé	283	365	381	446	410	410	597	576	3.468
Total	954	1.121	1.518	1.544	1.580	1.338	2.013	1.909	11.977

Par comparaison, les recrutements réels (sur base des déclarations d'entrée que les employeurs effectuent auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS))¹ dans le secteur NACE Q dans son entièreté (secteur santé et social) étaient également en croissance continue, de 8.210 recrutements en 2015 à 13.790 recrutements en 2022.

Même si la définition est différente de la définition adoptée pour les chiffres de l'ADEM, la grande différence entre les volumes s'explique aussi par le fait qu'un recrutement n'est pas forcément précédé d'une déclaration de poste vacant, et que tous les postes vacants ne sont pas déclarés à l'ADEM, malgré l'obligation légale.

¹ <https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/statistiques/igss/Tableaux-interactifs-flux-emploi.html>

Chiffres clés sur le secteur (2/2)

Le tableau suivant précise la répartition sectorielle plus granulaire de l'évolution des postes déclarés. À noter que pour les secteurs en rouge, seuls les postes pour les métiers de la santé (tels que définis sur la page 9) ont été pris en compte.

Ceci démontre que la croissance des besoins en personnel concerne tous les secteurs, et elle est particulièrement forte dans le domaine des soins aux personnes âgées ou handicapées.

Postes déclarés à l'ADEM (hors mesures et intérim)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Q86.1 - Activités hospitalières	177	174	223	242	329	320	341	347
Q86.2 - Activités des médecins et des dentistes	19	21	15	32	44	30	30	30
+ (code NACE inconnu) – cabinets médicaux	110	131	141	143	145	149	256	244
Q86.901 - Laboratoires d'analyses médicales	50	73	63	69	58	43	97	71
Q86.902 - Activités paramédicales	17	16	26	13	21	26	21	28
Q86.909 - Autres activités pour la santé humaine n.c.a.	73	61	52	80	61	31	77	62
Q87.100 - Hébergement médicalisé	0	2	0	0	0	0	0	1
Q87.300 - Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques	74	65	247	278	148	119	147	288
Q87.200 - Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentaux et toxicomanes	26	26	35	74	94	78	89	84
Q88.100 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées (soins à domicile)	261	344	511	384	509	359	703	506
Q88 - Action sociale sans hébergement (hors soins à domicile)	57	73	54	93	80	76	102	88
Autres secteurs (industrie chimique, commerce, recherche, sièges sociaux, secteur public, etc.)	90	135	151	136	91	107	150	160
TOTAL	954	1.121	1.518	1.544	1.580	1.338	2.013	1.909

Secteur de la santé et des soins (tous les métiers pris en compte)

Autres secteurs (uniquement les métiers de la santé pris en compte, cf. page 9)

2. Tendances dans le secteur



Perspective des experts

Conseillers employeurs de l'ADEM pour le secteur Santé et Soins

« La pandémie du Covid a mis en avant le secteur de la santé et son rôle crucial, au même titre que l'éducation et le logement, pour le maintien et le développement de notre société. Il ne fait généralement pas « la Une » des nouvelles économiques, alors que six acteurs du secteur se rangent parmi les vingt plus grands employeurs du pays et que l'emploi total du secteur se chiffre au-delà de 30.000 personnes.

Or, les tendances à l'horizon 2030 sont alarmantes au vu des départs à la retraite prévisibles, de l'augmentation continue de notre population, mais aussi face à des besoins de spécialisations de plus en plus aigus. Le secteur, jusqu'ici habitué à se sourcer dans la Grande Région, doit miser de plus en plus sur une véritable stratégie internationale d'attraction de talents, au-delà de la promotion des métiers au niveau scolaire. Les procédures de reconnaissance professionnelle de ce secteur présentent des freins importants pour les personnes qualifiées s'installant au Luxembourg, mais n'ayant pas un diplôme européen. Étant donné que toutes les études pour les métiers réglementés de la santé ne sont pas proposées au Luxembourg, des programmes ciblés d'intégration et de passerelles pour les diplômés de l'étranger sont indispensables. Finalement, il ne faut pas délaissier les besoins d'*upskilling* voire de *reskilling* du personnel en activité, pour faire face aux défis de la digitalisation et de la robotisation, ainsi que de la spécialisation dans différents domaines.

Il va sans dire que l'ADEM et son Service employeur sont - et restent - à l'écoute de tous les acteurs et sont prêts à les accompagner dans leurs démarches d'attraction et de rétention de talents. »

COPAS

« La pénurie de main-d'œuvre a un impact significatif sur le secteur d'aides et de soins, qui dépend largement du facteur humain pour continuer à assurer des soins de qualité aux personnes âgées et dépendantes. Il est impératif de disposer d'un personnel bien formé et motivé pour remplir cette mission. La diversité des compétences nécessaires pour satisfaire une clientèle variée exige un mélange de talents adapté. Afin de rendre le secteur plus attractif, il faudra viser la création de formations à différents niveaux et faciliter leur accessibilité, tout en établissant des voies de progression professionnelle dans le domaine des soins. Il est également essentiel de développer davantage l'offre de formations, notamment en introduisant une nouvelle profession de santé de niveau technicien, spécifiquement conçue pour répondre aux besoins concrets du secteur, afin d'assurer un recrutement adéquat de professionnels qualifiés. En outre, des personnes en reconversion professionnelle (*Quereinsteiger*) possédant des compétences transférables, pourraient être identifiées par les conseillers de l'ADEM et orientées vers des formations adaptées, afin de constituer une source potentielle de main-d'œuvre pour combler les besoins du secteur. »

FHL

« Le secteur de la santé luxembourgeois sera confronté dans les années à venir à des défis majeurs, impactant de manière structurelle notre système de santé. Ainsi, le Luxembourg aura besoin de plus de 5.000 nouveaux professionnels de santé d'ici dix ans, sans tenir compte des professions de santé autres que médecins, infirmiers et infirmiers spécialisés. La transformation digitale nécessitera des compétences très pointues ainsi qu'un accompagnement professionnel des équipes en place pour réussir cette (r)évolution. En partant du postulat qu'un système est performant si l'environnement de travail est propice à un fonctionnement efficace et sécuritaire et si les acteurs sont valorisés, nous devons œuvrer, outre le développement de perspectives dans les métiers actuels et futurs, pour répondre aux attentes des professionnels qui mettent en exergue le besoin de donner un sens à leur travail en développant beaucoup plus l'aspect humain et la réalisation de soi. »

Tendances principales (1/2)

Tendances sociétales

- Vieillesse et croissance de la population et augmentation des pathologies chroniques → augmente les besoins de services de santé et de soins
- La pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur peut avoir des impacts sociétaux néfastes
- Davantage de sensibilisation sur la santé mentale
- Importance de la *work-life balance* pour les jeunes qui intègrent ce secteur

Tendances technologiques

- Le Dossier de Soins Partagé (DSP) permet le partage d'informations plus fluides pour des services plus efficaces
- Utilisation de la robotique et de caméras dans la chirurgie, et de la robotique sociale dans les soins
- Les données, l'intelligence artificielle et les *digital twins* permettent des diagnostics et traitements plus personnalisés
- Télémédecine

Tendances juridiques / réglementaires

- Évolution vers un système de tiers-payant pour tous
- Législation du virage ambulatoire, visant à favoriser davantage la prise en charge ambulatoire des soins et à encourager la décentralisation par l'introduction de sites hospitaliers supplémentaires
- Changements dans la réglementation des professions de la santé
- L'établissement du « *Gesondheitsdësch* » afin de développer une vision partagée de notre système de santé avec les acteurs du terrain
- Approbation du Plan national de santé (PNS) par le Conseil de gouvernement en juin 2023
- La loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées aura un impact substantiel sur le besoin de main d'œuvre dans le secteur d'aides et de soins

Tendances environnementales

- Évolution vers un approvisionnement local

Tendances principales (2/2)

Tendances organisationnelles / économiques

- Les parcours d'expérience du patient sont analysés, pour le mettre davantage au centre de toutes les préoccupations (« centricité patient »)
- Externalisation de certaines activités (nettoyage, cuisine...) vers des prestataires
- Transition vers un système de « value-based healthcare »
- Nouvelles procédures mises en place pendant la pandémie du COVID
- Suivi plus étroit de la qualité et mesure d'impact

Tendances de l'emploi

- Restructuration souhaitée/nécessaire des tâches entre médecins, infirmiers et aides-soignants, avec le souhait que davantage de tâches soient déléguées vers les niveaux de qualification inférieurs, pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre
- Certains métiers se spécialisent davantage: infirmiers, psychologues...
- Les mécanismes de financement contraignent les recrutements en CDI → augmentation des postes de CDD avec les personnes qui se trouvent sans emploi après leur CDD
- Vieillesse du personnel de la santé et des soins
- Forte dépendance à la main-d'œuvre frontalière

Tendances de la formation

- Mise en place de nouvelles formations au Luxembourg pour réduire la dépendance de l'étranger, pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre et pour mieux répondre aux besoins du secteur pour des compétences de plus en plus spécialisées
 - Premier diplôme national en médecine générale depuis 2021
 - Transition de la formation d'infirmier (niveau BTS à un niveau Bachelor) entre 2023 et 2027
 - Nouveau diplôme CCP d'agent d'accompagnement au quotidien pour remplacer le certificat d'aide socio-familial
 - En conclusion: plus d'offre, plus de structure, plus de spécialisation (un effet indésirable pourrait être que ceci réduise la flexibilité de changer de spécialisation au sein du secteur)
- Introduction de passerelles entre les niveaux de formation des professionnels de santé par la création d'un diplôme de niveau technicien
- Absence de passerelles et de programmes d'intégration pour professionnels immigrés au Luxembourg

3. Analyse au niveau des métiers



Analyse au niveau des métiers: méthode

Ce chapitre a pour objectif d'analyser la composition des postes vacants du secteur Santé et Soins (tel que défini sur la page 9) en matière de métiers, les tendances (croissance, baisse, émergence, stabilité) de ces métiers ainsi que leur degré de pénurie.

Cette analyse est uniquement basée sur les données de l'ADEM, c'est-à-dire les offres d'emploi déclarées à l'ADEM par les employeurs. Ceci exclut les mesures en faveur de l'emploi et les postes pour travail intérimaire.

Les postes vacants qui ne sont pas déclarés à l'ADEM n'entrent pas dans l'analyse. Nous reconnaissons la limite de cette approche parce que les postes déclarés à l'ADEM ne couvrent pas l'ensemble des postes vacants / recrutements réels du marché et ne sont donc pas entièrement représentatifs.

Pour ces raisons, nous ne tirons pas de conclusions sur le nombre total de recrutements au Luxembourg par métier; nous analysons plutôt des chiffres *relatifs*: la représentativité des différents métiers parmi les postes déclarés par le secteur, la tendance de croissance des postes déclarés pour un métier, le degré de pénurie d'un métier en comparant le nombre de postes déclarés à celui des candidats éligibles parmi les demandeurs d'emploi.

Malgré ces précautions, les analyses relatives (répartitions, tendances, pénurie) ne sont pas entièrement représentatives de la réalité non plus. C'est pourquoi nous avons collaboré avec la COPAS et la FHL afin de confronter nos données à leur connaissance de la réalité du secteur. Ces travaux collaboratifs ont permis de placer nos analyses quantitatives dans un contexte et de les alimenter avec des apports et explications qualitatifs.

À l'avenir et afin d'améliorer considérablement la fiabilité de nos études sectorielles, il est indispensable que le taux des offres d'emploi déclarées à l'ADEM augmente et colle au plus près de la réalité du marché de l'emploi. Et ce, pas uniquement dans un objectif de recherche de candidats, mais également pour renforcer la transparence sur le marché de l'emploi et le potentiel d'analyse des besoins, tendances et pénuries réels du marché.

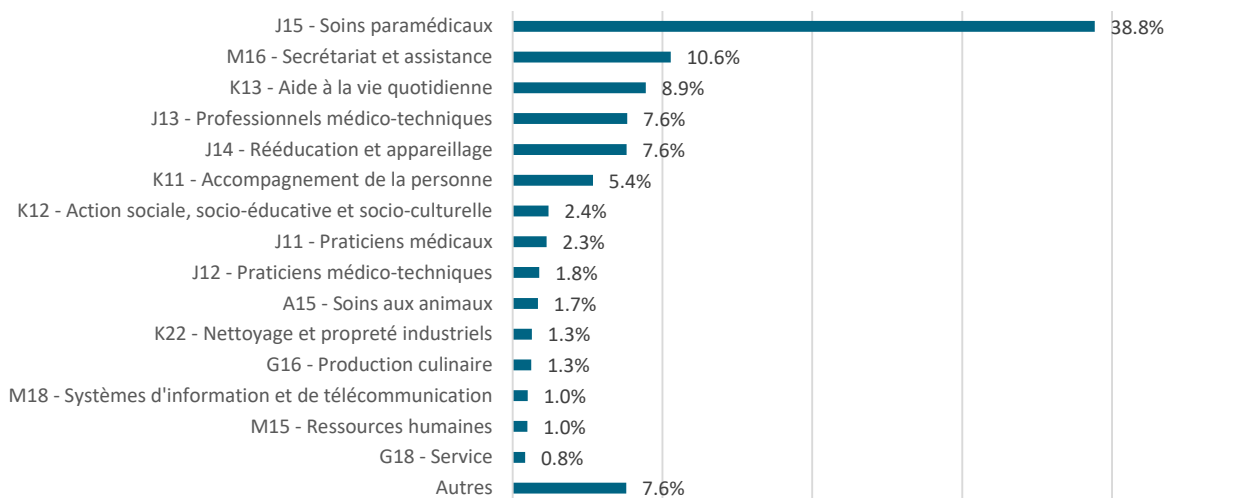
Pour structurer la notion des métiers dans nos analyses, nous nous basons sur le référentiel ROME, que l'ADEM utilise depuis 2014 pour catégoriser ses offres d'emploi selon une typologie de métiers. Le référentiel ROME comprend différents niveaux de granularité, et le niveau utilisé dans nos analyses varie en fonction de ce qui était considéré comme le plus utile. Pour chaque référence « métier » (selon le ROME) utilisée dans le présent document, une description est fournie dans le chapitre 5.

Répartition entre catégories de métiers

En premier lieu, nous présentons la répartition des postes déclarés par le secteur Santé et Soins (sur les trois dernières années: 2020-2022) entre les différentes catégories de métiers, selon le référentiel ROME. Les *soins paramédicaux* (infirmiers et aides-soignants) est de loin la catégorie la plus représentative dans le secteur, représentant 39% des postes déclarés à l'ADEM sur la période. Elle est suivie par celles du *secrétariat*, de *l'aide à la vie quotidienne*, des *professionnels médico-techniques* (assistants dentaires, personnel des laboratoires...), de *rééducation et appareillage* (ergothérapeutes, kinésithérapeutes...), et d'*accompagnement de la personne* (psychologues).

À noter que les postes pour médecins (catégorie J11) sont très rarement déclarés à l'ADEM et leur proportion dans les postes déclarés ne reflète donc pas la proportion réelle des besoins du marché.

Santé et Soins - répartition des postes déclarés entre catégories de métiers (2020-2022)



L'évolution de cette répartition au cours des années montre que les métiers des soins paramédicaux ont pris de plus en plus d'ampleur dans le secteur.

Répartition des postes entre catégories de métiers	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
J15 - Soins paramédicaux	31,0%	35,0%	43,9%	38,7%	38,3%	38,2%	39,7%	38,4%
M16 - Secrétariat et assistance	13,2%	11,5%	10,2%	10,9%	10,9%	11,1%	10,9%	9,8%
K13 - Aide à la vie quotidienne	16,0%	13,7%	10,9%	7,1%	10,1%	7,0%	9,6%	9,5%
J13 - Professionnels médico-techniques	8,9%	8,4%	7,7%	5,5%	6,6%	8,7%	7,9%	6,5%
J14 - Rééducation et appareillage	5,1%	4,5%	5,1%	7,3%	6,5%	6,7%	7,7%	8,1%
K11 - Accompagnement de la personne	3,9%	4,7%	2,5%	3,7%	4,7%	5,2%	4,5%	6,4%
K12 - Action sociale, socio-éducative et socio-culturelle	2,0%	2,0%	1,3%	2,8%	3,2%	3,2%	1,9%	2,4%
J11 - Praticiens médicaux	1,5%	1,4%	1,2%	1,8%	1,4%	2,2%	2,1%	2,5%
J12 - Praticiens médico-techniques	1,4%	2,7%	2,0%	4,0%	2,1%	2,4%	1,7%	1,5%
A15 - Soins aux animaux	0,9%	1,9%	1,3%	1,3%	1,5%	1,6%	1,4%	2,1%
K22 - Nettoyage et propreté industriels	1,5%	2,7%	1,4%	3,0%	2,6%	2,2%	1,3%	0,6%
G16 - Production culinaire	2,0%	1,7%	1,6%	1,6%	1,3%	1,1%	0,8%	1,8%
M18 - Systèmes d'information et de télécommunication	0,5%	1,0%	0,8%	0,7%	1,6%	1,0%	1,1%	0,9%
M15 - Ressources humaines	0,5%	1,2%	0,7%	0,8%	0,4%	1,0%	0,9%	1,0%
G18 - Service	1,3%	1,1%	2,0%	1,4%	0,6%	0,4%	0,7%	1,2%
Autres	10,3%	6,6%	7,3%	9,6%	8,2%	7,9%	7,7%	7,3%

Métiers les plus recherchés (« Top 15 »)

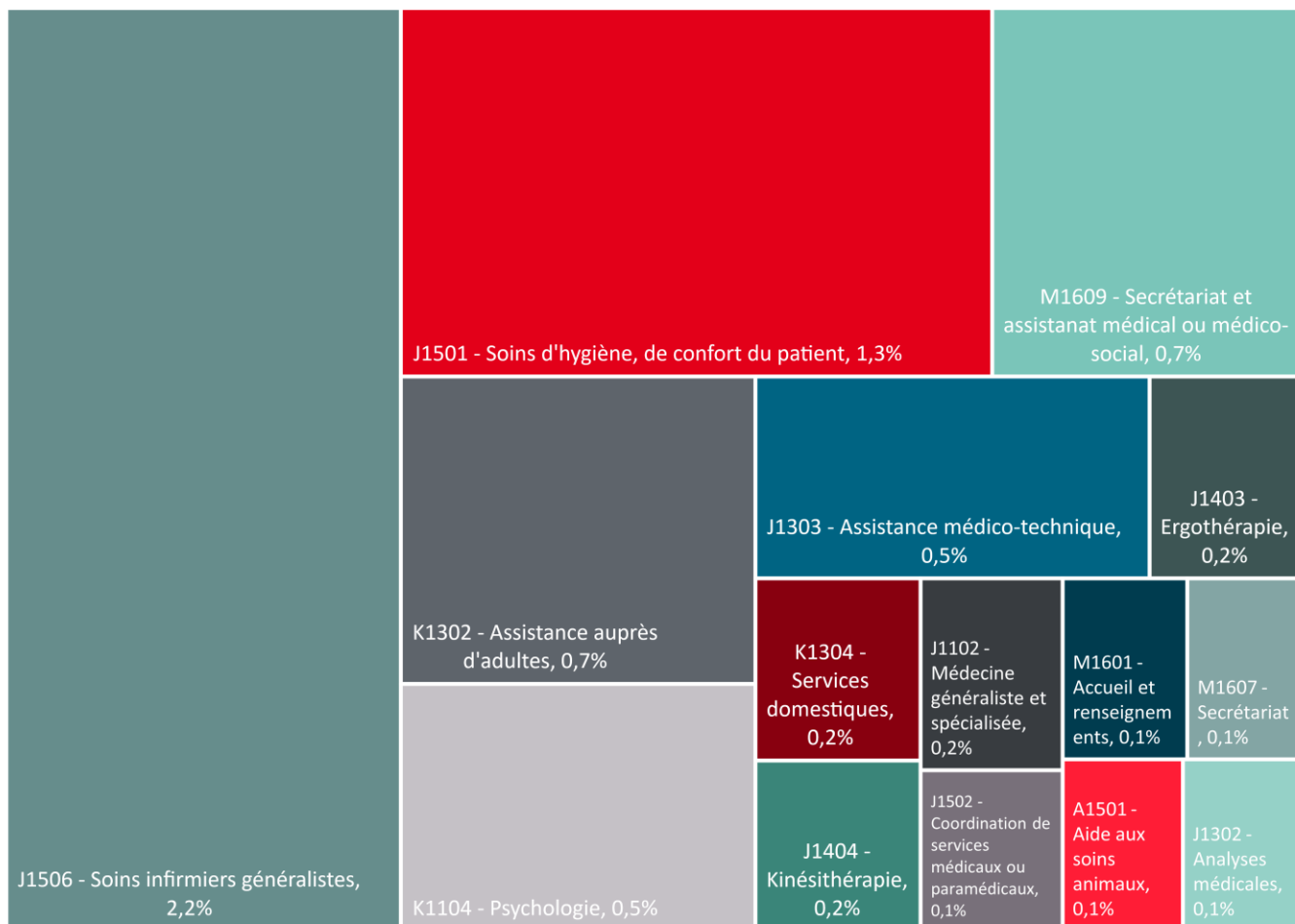
L'illustration suivante révèle le « Top 15 » des métiers (niveau 3 du ROME) les plus recherchés, ainsi que leur taux de représentativité parmi tous les postes déclarés dans ce secteur sur la période 2020-2022.

Le métier le plus recherché est celui de l'infirmier (représentant 22,1% des postes), suivi par l'aide-soignant (13,2%). Ils sont suivis des: 3. aides-senior/aides socio-familiaux (6,6%), 4. psychologues (5,3%), 5. secrétaires médicaux (7,0%), 6. assistants médico-techniques/dentaires (4,8%), 7. ergothérapeutes (1,9%), 8. aides domestiques (1,8%), 9. kinésithérapeutes (1,7%), 10. médecins* (1,7%),

11. agents d'accueil (1,4%), 12. secrétaires (1,3%), 13. coordinateurs/chefs d'équipe de service (para)médicaux (1,4%), 14. aides-vétérinaires (1,3%) et 15. laborantins d'analyses médicales (1,3%).

* les postes pour médecins sont très rarement déclarés à l'ADEM et leur proportion de 1,7% ne reflète donc pas la proportion réelle du marché.

Santé et Soins - Top 15 des métiers les plus recherchés (2020-2022)

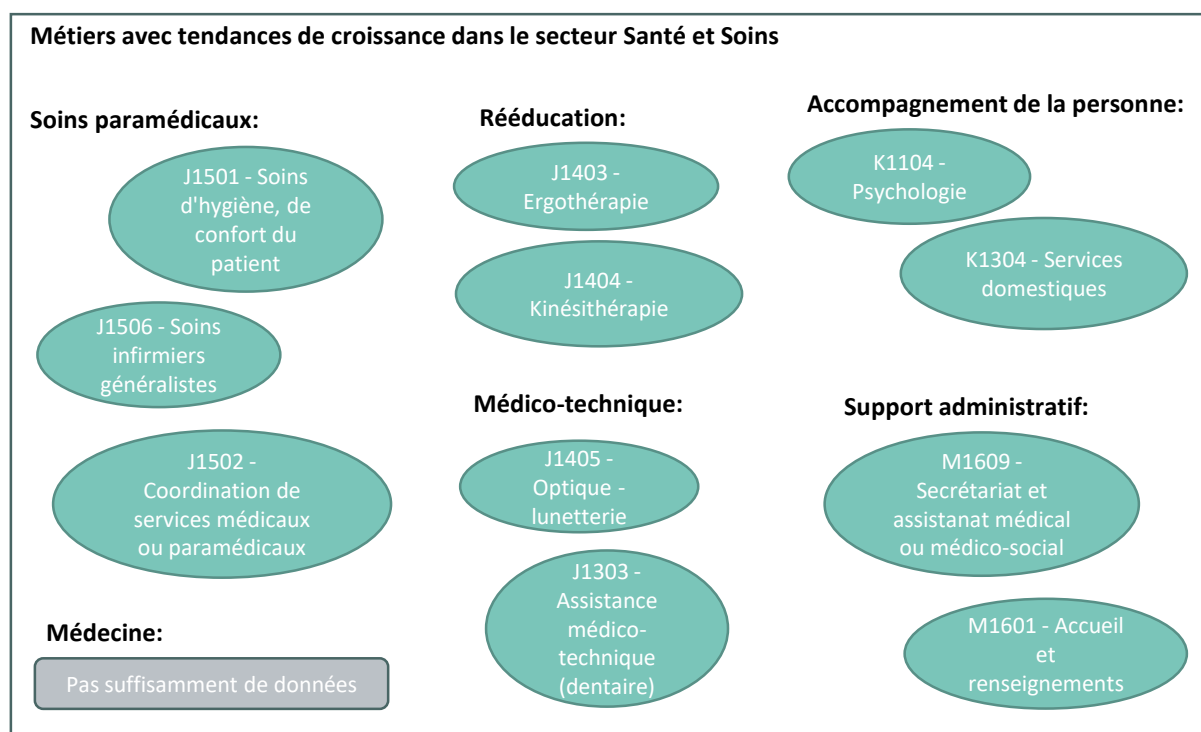


Note : les définitions des métiers sont disponibles dans le chapitre 5 (Glossaire ROME)

Métiers avec tendance de croissance (1/4)

Suite à l'analyse de la répartition, nous nous intéressons aux tendances (croissance, baisse, émergence, stabilité) des différents métiers recrutés dans ce secteur, en commençant par ceux en croissance.

L'illustration suivante présente les 11 métiers pour lesquels une tendance de croissance de la demande des employeurs a été identifiée, sur base des offres déclarées à l'ADEM.



Trois indicateurs ont été considérés pour établir cette liste :

1. l'évolution des postes déclarés entre 2015 et 2022 pour le métier au sein du secteur (tel que défini sur la page 9);
2. l'évolution de la proportion du métier parmi tous les postes déclarés par le secteur;
3. la contribution à la croissance entre 2015 et 2022, c'est-à-dire le taux par lequel ce métier a contribué à la croissance de tous les postes déclarés par le secteur (cet indicateur tient compte à la fois de la croissance et de l'importance de ce métier pour le secteur).

Les données des trois indicateurs sont détaillées sur les pages suivantes pour les 11 métiers avec une tendance de croissance (sachant que ces conclusions sont basées sur notre propre jugement, nous partageons les données de manière transparente, permettant au lecteur d'en tirer ses propres conclusions).

La tendance est également basée sur une vue du passé (période 2015 - 2022) et ne tient pas compte des éventuelles futures évolutions qui pourraient influencer la tendance.

Métiers avec tendance de croissance (2/4)

Soins paramédicaux

J1506 - Soins infirmiers généralistes

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
153	207	328	377	334	317	424	422

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+28,2%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
16.04%	18.47%	21.61%	24.42%	21.14%	23.69%	21.06%	22.11%

Le métier des infirmiers généralistes a connu une croissance continue ces dernières années; passant de 153 postes en 2015 à plus de 420 en 2022. Il s'agit du métier avec la contribution à la croissance du secteur Santé et Soins la plus forte. En effet, en comparant l'année 2015 à celle de 2022, ce n'est pas moins de 269 postes supplémentaires sur l'année qui ont été déclarés. Ce métier représente à lui seul 28,2% des postes supplémentaires déclarés dans tout le secteur. Il a suivi la tendance de croissance globale du secteur en affichant une proportion annuelle relativement stable aux alentours des 22% ces dernières années. La demande pour ce métier devrait continuer de progresser. En vue de la croissance et du vieillissement de la population, le ministère de la Santé estime devoir recruter au moins 3.800 infirmiers supplémentaires d'ici dix ans.³

J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
110	145	291	176	213	143	296	257

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+15,4%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
11.53%	12.93%	19.17%	11.40%	13.48%	10.69%	14.70%	13.46%

Ce sont les aides-soignants qui sont majoritairement représentés par ce métier J1501. On constate que ce métier est en croissance importante, passant de 110 postes déclarés en 2015 à 257 en 2022. Cela représente une contribution de +15,4% à la croissance de l'ensemble du secteur. Il s'agit du deuxième métier ayant la contribution à la croissance la plus forte. Le métier a suivi la tendance générale du secteur ces dernières années, avec une proportion annuelle (parmi tous les postes du secteur) relativement constante.

J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
11	17	11	7	20	12	33	28

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+1,8%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1.15%	1.52%	0.72%	0.45%	1.27%	0.90%	1.64%	1.47%

Le métier de coordination de services médicaux ou paramédicaux a contribué à hauteur de +1,8% à la croissance du secteur. Même s'il s'agit d'un métier moins représenté en terme de volume dans le secteur, il est en constante augmentation ces dernières années, passant de 11 postes déclarés en 2015 à 28 en 2022, avec un pic de 33 postes en 2021. Ce métier inclut notamment les chefs d'équipe et d'unité des infirmiers et des aides-soignants.

¹ Illustration de l'évolution des volumes de postes déclarés entre 2015 et 2022

² Contribution du métier à la croissance des postes déclarés par le secteur, entre 2015 et 2022

³ <https://www.lessentiel.lu/fr/story/le-luxembourg-devra-recruter-plus-de-5-000-soignants-dici-dix-ans-171900952589>

Métiers avec tendance de croissance (3/4)

Rééducation

J1403 - Ergothérapie

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
9	8	14	36	39	22	40	37

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+2,9%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
0.94%	0.71%	0.92%	2.33%	2.47%	1.64%	1.99%	1.94%

L'ergothérapie est un métier qui a contribué à hauteur de +2,9% à la croissance de l'ensemble du secteur Santé et Soins. Une augmentation considérable du nombre de postes déclarés a eu lieu ces dernières années, passant de 9 offres en 2015 à 37 en 2022, soit 4 fois plus. On peut considérer que ce métier est actuellement en plein essor. Cela s'observe d'autant plus en analysant sa proportion annuelle dans le secteur, où il ne représentait que 0,94% du secteur en 2015 contre 1,94% en 2022.

J1404 - Kinésithérapie

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
17	14	20	25	20	14	36	40

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+2,4%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1.78%	1.25%	1.32%	1.62%	1.27%	1.05%	1.79%	2.10%

La kinésithérapie est un métier de plus en plus demandé ces dernières années. Il a contribué à hauteur de +2,4% à la croissance du secteur. Les postes déclarés pour ce métier ont plus que doublé entre 2015 et 2022, passant de 17 à 40 postes. En 2022, le métier représentait 2,10% des postes déclarés du secteur. Cette continuelle augmentation annuelle présage d'un bel avenir pour le métier.

Médico-technique

J1405 - Optique - lunetterie

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
10	9	13	14	15	17	21	25

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+1,6%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1.05%	0.80%	0.86%	0.91%	0.95%	1.27%	1.04%	1.31%

Le métier des opticiens, correspondant à un métier de la santé qu'on retrouve principalement dans le secteur du commerce, est de plus en plus demandé ces dernières années. Les postes déclarés ont plus que doublé entre 2015 et 2022. Sa proportion dans l'ensemble du secteur Santé et Soins augmente progressivement, en s'établissant à 1,31% en 2022.

J1303 - Assistance médico-technique

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
37	57	61	41	56	68	105	81

Trendline¹



Contribution à la croissance²

Proportion **+4,6%**

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3.88%	5.08%	4.02%	2.66%	3.54%	5.08%	5.22%	4.24%

L'assistance médico-technique (assistance dentaire pour la majorité) représente 4,24% de l'ensemble du secteur en 2022. Entre 2015 et 2022, ce métier a contribué à hauteur de +4,6% à la croissance du secteur. Une forte hausse du nombre de postes déclarés est observable notamment en 2021.

¹ Illustration de l'évolution des volumes de postes déclarés entre 2015 et 2022

² Contribution du métier à la croissance des postes déclarés par le secteur, entre 2015 et 2022

Métiers avec tendance de croissance (4/4)

Accompagnement de la personne

K1104 - Psychologie

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
36	53	38	57	75	70	88	122

Trendline¹



Contribution à la croissance²

+9,0%

Proportion

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3.77%	4.73%	2.50%	3.69%	4.75%	5.23%	4.37%	6.39%

Le bien-être des personnes et la santé mentale sont devenus des sujets d'ampleur ces dernières années. Par conséquent, la proportion annuelle des psychologues dans le secteur Santé et Soins a augmenté considérablement et de manière disproportionnelle de 2015 à 2022; passant de 3,77% en 2015 à 6,39% en 2022. Le nombre de postes déclarés a été multiplié par près de 3,5 en sept ans. La réforme de l'assistance-dépendance en 2018 a eu un net effet. L'augmentation constatée après cette date reflète que les structures de soins ont recruté beaucoup plus de psychologues dans leurs services respectifs.

K1304 - Services domestiques

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
8	22	22	26	44	22	31	43

Trendline¹



Contribution à la croissance²

+3,7%

Proportion

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
0.84%	1.96%	1.45%	1.68%	2.78%	1.64%	1.54%	2.25%

Les services domestiques (correspondant aux employés de maison) ont contribué à hauteur de +3,7% à la croissance du secteur ces dernières années. La tendance est à la hausse, passant de 8 postes déclarés en 2015 à 43 postes en 2022. Sa proportion dans le secteur augmente également, pour s'établir à 2,25% en 2022.

Support administratif

M1609 - Secrétariat et assistantat médical

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
93	99	96	115	123	91	136	139

Trendline¹



Contribution à la croissance²

+4,8%

Proportion

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
9.75%	8.83%	6.32%	7.45%	7.78%	6.80%	6.76%	7.28%

Le métier des secrétaires médicaux (recrutés notamment dans les cabinets) représente 7,28% des postes du secteur en 2022. On constate une diminution de sa part dans le secteur. En 2015, ce métier a représenté jusqu'à 9,75% du secteur. Il a ainsi évolué moins vite que le secteur dans son entièreté. Cependant, le nombre de postes déclarés a augmenté de manière considérable, passant de 93 offres en 2015 à 139 en 2022.

M1601 - Accueil et renseignements

Volumes

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
10	13	11	11	21	25	31	16

Trendline¹



Contribution à la croissance²

+0,6%

Proportion

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1.05%	1.16%	0.72%	0.71%	1.33%	1.87%	1.54%	0.84%

Les métiers d'accueil (recrutés notamment par les établissements hospitaliers) représentent une part plus petite du secteur Santé et Soins, avoisinant les 1-1,5% des postes. Une augmentation progressive du nombre de postes déclarés a eu lieu jusqu'en 2021, avec un ralentissement en 2022.

¹ Illustration de l'évolution des volumes de postes déclarés entre 2015 et 2022

² Contribution du métier à la croissance des postes déclarés par le secteur, entre 2015 et 2022

Zoom: infirmiers et aides-soignants par secteur

Comme les infirmiers (J1506) et les aides-soignants (J1501) sont les métiers les plus recherchés dans ce secteur (cf. page 19), une analyse plus approfondie est pertinente. Les tableaux suivants montrent d'évolution des postes pour ces métiers, selon le secteur d'activité de l'employeur.

Pour les infirmiers, on peut constater qu'ils sont le plus fortement recherchés dans le domaine des soins à domicile, suivis par les hôpitaux et les hébergements médico-sociaux. La croissance des postes a eu lieu dans ces trois secteurs d'activité.

Les aides-soignants sont particulièrement recrutés pour les soins à domicile et dans les hébergements médico-sociaux. La croissance du besoin en aides-soignants est notamment forte dans les soins à domicile.

J1506 - Soins infirmiers généralistes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Q86.1 - Activités hospitalières	45	43	45	52	59	63	74	92	473
Q86.2/Q86.9 - autres activités pour la santé (cabinets, laboratoires, ...)	21	20	12	17	17	12	20	20	139
Q87 - Hébergement médico-social (maisons de retraite, hébergement pour personnes en situation de handicap...)	13	17	64	86	47	47	48	106	428
Q88 - Action sociale sans hébergement (soins à domicile)	65	98	179	208	205	176	257	165	1.353
Autres secteurs	9	29	28	14	6	19	25	39	169
Total	153	207	328	377	334	317	424	422	2.562

J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Q86.1 - Activités hospitalières	7	3	15	1	8	6	4	2	46
Q86.2/Q86.9 - autres activités pour la santé (cabinets, laboratoires...)	1	1	3	0	2	0	0	15	22
Q87 - Hébergement médico-social (maisons de retraite, hébergement pour personnes en situation de handicap...)	18	22	80	72	41	38	56	82	409
Q88 - Action sociale sans hébergement (soins à domicile)	74	106	179	88	158	89	227	142	1.063
Autres secteurs	10	13	14	15	4	10	9	16	91
Total	110	145	291	176	213	143	296	257	1.631

Métiers émergents

Quant aux métiers émergents, c'est-à-dire les métiers qui n'étaient pas - ou quasiment pas - recherchés dans le secteur en 2015/2016, mais qui commencent à apparaître ou augmenter dans les offres d'emploi, nos données permettent de fournir quelques pistes.

L'illustration suivante montre quelques métiers ayant émergé dans les offres d'emploi du secteur Santé et Soins: les aides-vétérinaires, les diététiciens, les orthophonistes, les podologues, les techniciens de prothèses dentaires, les éducateurs diplômés, les chercheurs, les professions de communication et de marketing, ainsi que des métiers liés aux tendances de digitalisation, tels que les chefs de projet/consultants en organisation et les développeurs informatiques. Ceci montre que le besoin pour les fonctions de support (au-delà des professions médicales) augmente également.

Postes déclarés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A1501 - Aide aux soins animaux	4	11	11	16	15	17	22	27
J1402 – Diététique	1	4	4	12	7	6	17	8
J1406 – Orthophonie	0	5	4	9	12	15	2	13
J1409 - Pédicurie et podologie	1	1	3	3	3	4	11	5
J1410 - Prothèses dentaires	6	6	9	5	3	8	23	18
K1202 – Éducateurs diplômés	1	3	2	1	23	22	15	22
K2402 - Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	3	0	5	6	7	6	14	2
Communication (E1103) / Marketing (M1705) / Réalisation de contenus multimedia (E1205)	4	0	1	8	4	3	7	11
M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise	1	2	3	3	5	4	3	5
M1805 - Études et développement informatiques	2	2	3	5	8	4	12	2

Il convient de noter que cette analyse quantitative reste limitée et n'arrive pas forcément à capter toutes les tendances. Elle est restreinte au référentiel ROME qui n'inclut pas toujours les libellés appropriés. Sur bases des échanges avec la FHL, d'autres profils émergents dans le secteur hospitalier sont par exemple les « case manager », les infirmiers de pratiques avancées ainsi que les métiers de la logistique.

Métiers les plus en pénurie de candidats (1/2)

Après l'analyse des tendances, nous nous intéressons au degré de pénurie des différents métiers de la santé et des soins. Pour évaluer le degré de pénurie, trois indicateurs sont pris en compte sur la période 2020-2022 :

1. la moyenne des assignations (= propositions de candidats aux employeurs par les conseillers de l'ADEM) réalisées par poste déclaré;
2. le taux des offres d'emploi déclarées pour lesquelles aucun candidat adéquat (parmi les demandeurs d'emploi disponibles) n'a pu être assigné;
3. une comparaison directe des demandeurs d'emploi inscrits pour ce métier spécifique par rapport aux postes déclarés pour ce métier.

Exemple	Moyenne assignations/poste (20-22)	Taux d'offres sans assignation (20-22)	Demandeurs/poste (20-22)
	0.7	26%	0.6

Ces trois indicateurs donnent une vue complémentaire du degré de pénurie. La comparaison demandeurs/poste montre combien de demandeurs d'emploi cherchent, en théorie, un emploi dans ce métier, par rapport au nombre de postes disponibles (un indicateur inférieur à 1 témoigne d'un manque de base de candidats hypothétiques pour le métier). En revanche, la moyenne des assignations et le taux d'offres sans assignation donnent une vue supplémentaire sur l'adéquation des qualifications/compétences entre les postes et les candidats.

Les métiers qui ne sont pas du tout significatifs dans le secteur (c'est-à-dire avec très peu de postes déclarés) sont exclus de l'analyse de pénurie.

Métiers les plus en pénurie de candidats (2/2)

Les métiers pour lesquels le degré de pénurie apparaît le plus fort (sur base des trois indicateurs: assignations/poste très faible, taux d'offres sans assignation très élevé, demandeurs/poste < 1) sont listés ci-dessous.

Il s'agit des ergothérapeutes, kinésithérapeutes, infirmiers, aides-soignants, coordinateurs/chefs d'équipe de services (para)médicaux et des psychologues. D'autres métiers peuvent également présenter une pénurie de main-d'œuvre, mais la liste des métiers retenue se limite à ceux qui semblent le plus affectés.

Naturellement, les médecins sont également fortement en pénurie, mais le manque de postes déclarés à l'ADEM pour ce métier ne permet pas de ressortir cette pénurie. Une étude de l'OCDE (State of Health in the EU – 2021) montre que le Luxembourg était le pays avec le deuxième plus faible rapport de médecins par habitants (2,98 médecins pour 2.000 habitants) de l'UE, ce qui témoigne d'une forte pénurie.

	Moyenne assignations/poste (20-22)	Taux d'offres sans assignation (20-22)	Nbr d'offres sans assignation (20-22)	Demandes/poste (20-22)
J1403 – Ergothérapie	0,5	57%	45	0,2
J1404 – Kinésithérapie	1,0	38%	30	1,0
J1506 - Soins infirmiers généralistes	0,6	63%	572	0,3
J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient	0,8	56%	305	0,4
J1502 – Coordination de services médicaux ou paramédicaux	0,4	68%	50	0,2
K1104 - Psychologie	0,9	53%	132	0,7
Médecine:	Pas suffisamment de données			

Attention: il peut toujours y avoir une pénurie de compétences !

Métiers en surplus de candidats

En contrepoint, certains métiers connaissent plutôt un surplus de candidats, c'est-à-dire que davantage de demandeurs d'emploi sont inscrits pour ce métier qu'il n'y a de postes déclarés. Les métiers avec un surplus de candidats, ainsi qu'une moyenne d'assignations/poste plutôt élevée, et un taux sans assignation relativement bas, sont listés ci-dessous.

Il s'agit de métiers qui nécessitent moins de qualifications spécialisées, tels que les aides-vétérinaires, les assistants médico-techniques (surtout assistants dentaires) et les secrétaires médicaux.

Cela ne signifie pas pour autant que les employeurs ne ressentent pas de pénurie dans ces métiers. Une abondance de candidats correspondant, en théorie, au poste vacant n'exclut pas une pénurie au niveau des compétences (linguistiques, numériques...) ou des préférences (horaires, localisation...). Par exemple, les postes d'aide-vétérinaire demandent souvent un DAP allemand (ce que la majorité des candidats n'a pas), et la profession de secrétariat médical exige des compétences linguistiques et numériques de plus en plus pointues.

	Moyenne assignations/poste (20-22)	Taux d'offres sans assignation (20-22)	Nbr d'offres sans assignation (20-22)	Demandes/poste (20-22)
A1501 - Aide aux soins animaux	5,0	6%	4	2,8
J1303 - Assistance médico-technique	5,9	8%	19	1,2
M1609 - Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	8,1	3%	11	1,8

Conclusion de l'analyse au niveau des métiers (1/2)

Sur base de l'analyse précédente, nous pouvons tirer des conclusions prudentes sur les métiers à considérer prioritairement dans l'orientation professionnelle, la formation initiale et continue et l'attraction de talents de l'étranger. Il est aussi possible de se donner un cadre de réflexion sur les public cibles auxquels des formations et des mesures d'accompagnement dans la requalification (*upskilling & reskilling*) devraient être proposées prioritairement.

Ces premières conclusions tirées sont dès lors basées sur la tendance (croissance, émergence...) et le degré de pénurie du métier. Toutefois, puisque ces analyses sont strictement basées sur le passé (2015→2022), il est judicieux d'y ajouter une troisième dimension qui est plutôt orientée vers le futur : le risque d'automatisation du métier.

Cet indicateur est basé sur une étude de chercheurs de l'université d'Oxford¹, qui estimait (en 2017) le risque d'automatisation pour 702 métiers précis (selon le référentiel SOC, utilisé dans les pays anglo-saxons). La méthode de cette étude et les résultats sont certainement contestables, mais elle reste l'analyse la plus exhaustive et granulaire du risque d'automatisation de différents métiers. Pour faire le lien avec cette étude, nous avons donc lié le métier ROME en question au métier SOC le plus proche. Pour tenir compte des limites de cette étude, nous n'avons pas repris le chiffre précis du risque d'automatisation, mais plutôt une classification (élevé, bas, modéré...), qui devrait uniquement donner une indication sur la potentielle évolution du métier.

Métiers à considérer prioritairement

Les métiers suivants, qui connaissent – sur base de notre analyse – une pénurie et une tendance de croissance, et ne sont pas trop fortement exposés à un risque d'automatisation dans le futur proche, pourraient être considérés prioritairement, notamment, dans l'orientation professionnelle, la formation (initiale et continue) et l'attraction de talents de l'étranger.

Métier	Postes déclarés		Risque	
	2020-2022	Tendance	Pénurie	d'automatisation ¹
J1403 – Ergothérapie	99	croissance	pénurie	bas
J1404 – Kinésithérapie	90	croissance	pénurie	bas
J1506 – Soins infirmiers généralistes	1.163	croissance	pénurie	bas
J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient	696	croissance	pénurie	plutôt bas
J1502 – Coordination de services médicaux ou paramédicaux	73	croissance	pénurie	bas
K1104 – Psychologie	280	croissance	pénurie	bas

¹ Frey, C.B., Osborne, M. (2017): The future of employment: How susceptible are jobs to computerisation? FACILITONS L'EMPLOI Technological Forecasting and Social Change, Volume 114.

Conclusion de l'analyse au niveau des métiers (2/2)

Publics à cibler prioritairement (pour l'upskilling ou le reskilling)

Les métiers suivants connaissent en principe un surplus de candidats, un risque d'automatisation et/ou une tendance de baisse. Les candidats qui travaillent dans ces métiers ou en proviennent (dans le cas des demandeurs d'emploi) pourraient être ciblés prioritairement par des formations et accompagnés dans des trajectoires d'*upskilling* ou de *reskilling*. La dernière colonne du tableau donne des pistes pour des trajectoires potentielles (réalisables) d'*upskilling/reskilling*. Celles-ci restent purement indicatives et devraient être évaluées et élaborées par la suite.

Métier	Tendance	Pénurie	Risque d'automatisation ¹	Trajectoires d' <i>upskilling/reskilling</i>
A1501 - Aide aux soins animaux	émergence	surplus	Plutôt élevé	Services domestiques (K1304), Assistance médico-technique (dentaire) (J1303)
M1609 - Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	croissance	surplus	Plutôt élevé	Assistance médico-technique (dentaire) (J1303), Assistantat de direction (M1604), Assistantat technique (M1605), Secrétariat comptable (M1608)

¹ Frey, C.B., Osborne, M. (2017): The future of employment: How susceptible are jobs to computerisation? Technological Forecasting and Social Change, Volume 114.

4. Analyse au niveau des exigences



Analyse au niveau des exigences: méthode

Les offres d'emploi déclarées à l'ADEM contiennent des informations très riches sur les compétences demandées par les entreprises luxembourgeoises.

L'employeur déclare par exemple, sous forme structurée, ses exigences en termes d'expérience professionnelle, de diplôme et de connaissances linguistiques.

Au-delà de ces données structurées, les descriptifs de poste contiennent des informations non structurées sur les compétences exigées.

Pour pouvoir valoriser les données non structurées, l'ADEM applique des méthodes de *text mining* (analyse automatisée de texte) aux offres d'emploi de janvier 2015 à avril 2021, permettant d'extraire les compétences mentionnées de manière structurée. Les compétences sont captées selon le référentiel européen des compétences [ESCO](#).

Les connaissances linguistiques sont exclues du traitement *text mining* parce que l'ADEM dispose de données structurées (plus fiables) qui peuvent être analysées.

Les résultats permettent d'avoir une indication sur les compétences recherchées par les entreprises luxembourgeoises, par secteur (NACE) et par métier (ROME), ainsi que l'évolution de cette demande sur la durée.

Il reste néanmoins à noter que les techniques de *text mining* sont encore en phase de développement et peuvent produire des erreurs ou passer à côté de certaines informations.

Elles ont par contre l'avantage d'une analyse de grands volumes de texte, très rapide et à faible coût. Le modèle fonctionne également avec différentes langues européennes (anglais, français, allemand...).

Il faut aussi noter qu'une offre d'emploi ne reflète pas forcément une image complète des compétences réellement requises pour exécuter un métier: elle est souvent écrite de telle sorte qu'elle paraisse attrayante et inclut donc rarement les compétences moins « vendeuses » (par exemple gérer le stress), ni les compétences plus techniques du métier qui paraissent évidentes.

L'expérience et les diplômes recherchés dans le secteur Santé et Soins (1/2)

Exigences d'expérience professionnelle dans les offres d'emploi 2020-2022

Expérience professionnelle	Préférée	Exigée	Total
1. < 1 an	25%	1%	26%
2. 1-4 ans	13%	53%	66%
3. 5-9 ans	0%	7%	7%
4. >= 10 ans	0%	1%	1%
Total	39%	61%	100%

Dans le secteur Santé et Soins, 61% des offres d'emploi de 2020 à 2022 exigent explicitement une expérience professionnelle, dont la majorité une expérience relativement courte (1-4 ans). 13% préfèrent une expérience de 1 à 4 ans, mais ne l'exigent pas obligatoirement. Ces exigences sont similaires aux trois années précédentes.

Exigences de qualification dans les offres d'emploi 2020-2022

Diplôme demandé (ISCED)	Part des postes
0. Aucun	26%
3. Secondaire	26%
4. Post-secondaire non supérieur	2%
5. Supérieur cycle court	27%
6. Bachelor	10%
7. Master	7%
8. Doctorat	2%
Total	100%

Les niveaux de qualification sont structurés selon la classification internationale ISCED (le niveau 5 correspond au BTS, le niveau 4 correspond au Brevet de maîtrise, à la 14^{ème} ou au diplôme d'éducateur, et le niveau 3 correspond au BAC ou au DAP).

Dans le secteur Santé et Soins, les diplômes les plus demandés dans les offres d'emploi de 2020 à 2022 étaient le BTS (27%) et le niveau secondaire (BAC ou DAP, 26%), suivis par le Bachelor (10%). Un quart des postes vacants n'exigeaient aucun diplôme, mais ce taux élevé s'explique aussi par le fait que les diplômes sont souvent mal saisis dans les déclarations de poste. Il convient de noter que ces exigences de qualification sont légèrement en hausse par rapport aux années précédentes (du niveau secondaire vers le niveau BTS, voire universitaire).

L'expérience et les diplômes recherchés dans le secteur Santé et Soins (2/2)

Au moment de la rédaction de cette étude, plusieurs changements dans les filières d'éducation menant à des professions de santé sont mis en route. Les retombés de ces changements ne se feront bien sûr ressentir que dans plusieurs années sur le marché de l'emploi.

Le nouveau **diplôme d'accompagnateur au quotidien** remplacera le certificat d'aide socio-familial connu et bien répandu dans le secteur depuis sa création en 1998. Ce nouveau diplôme de niveau CCP en fera finalement un métier reconnu au niveau du système d'éducation luxembourgeois et permettra aussi plus facilement aux détenteurs de ce diplôme de continuer vers un DAP du secteur. Le cursus sera largement inspiré de celui de la formation aide socio-familial. Un grand nombre de demandeurs inscrits à l'ADEM cherchant à s'orienter vers ce domaine, le CCP sera une opportunité - du moins pour ceux qui sont trilingues - de se qualifier, d'autant que l'offre de formation sera proposée en apprentissage pour adultes et en cours d'emploi.

La formation des **infirmiers** connaîtra également des évolutions importantes au cours des prochaines années. Elle passera d'un niveau BTS à un **niveau Bachelor**. Le changement se fera en étapes jusqu'en 2027 et en étroite collaboration avec le Lycée Technique pour Professions de santé (LTPS) et l'Université du Luxembourg.

Dès l'année académique 2023/2024, les formations d'infirmiers spécialisés (infirmier en anesthésie et réanimation, infirmier pédiatrique, infirmier psychiatrique, ATM de bloc opératoire) passeront d'un niveau BTS spécialisé à un niveau Bachelor.

À partir de l'année académique 2024/2025, la formation d'infirmier en soins généraux (IRSG) évoluera vers un niveau Bachelor également.

Les enjeux de l'adaptation de la formation des infirmiers au Luxembourg sont triples:

- répondre aux besoins croissants du système de santé
- répondre à la nécessité de former des infirmiers aux compétences de plus en plus spécialisées
- réduire la dépendance vis-à-vis du recrutement à l'étranger.

Pendant trois ans, les formations BTS et Bachelor IRSG seront offertes en parallèle.

D'autres réflexions sur de nouveaux programmes à introduire sont en cours, pour faciliter la passerelle entre le niveau d'aide-soignant et celui d'infirmier :

- proposition de la COPAS : introduction d'un diplôme de technicien de soins, situé entre le DAP aide-soignant et le BTS/Bachelor infirmier;
- proposition de la FHL : mise en place d'un diplôme d'aide-soignant à pratiques avancées disposant de compétences poussées dans un domaine spécifique de son métier.

Les langues recherchées dans le secteur Santé et Soins

Les connaissances en langues sont structurées selon les niveaux CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues), et captent les exigences quant aux trois langues du pays (luxembourgeois, français et allemand) ainsi que l'anglais.

Le français est la langue la plus fréquemment exigée dans le secteur. 93% des offres requièrent une connaissance en français (39% exigent même un niveau C, « utilisateur expérimenté »). 4% d'entre elles le considèrent comme un atout et 3% ne le demandent pas du tout.

Le luxembourgeois est obligatoire dans 78% et l'allemand dans 72% des offres, et dans la majorité des cas, le niveau B (« intermédiaire ») est suffisant. L'anglais est exigé dans 22% des offres.

Les exigences de langues sont donc très élevées dans ce secteur.

Les exigences pour le français sont en hausse (en terme de taux d'exigence obligatoire et de niveau C) comparé aux années précédentes.

Le taux des offres où le luxembourgeois est obligatoire est légèrement en baisse, mais pour celles qui restent, le niveau C est davantage exigé.

Les exigences pour l'anglais sont significativement en hausse, à la fois en termes de taux obligatoire et de niveau exigé.

Exigences de langues dans les offres d'emploi 2020-2022

Français		A	B	C	Total
Aucune	3%				3%
Atout		0%	3%	1%	4%
Obligatoire		2%	52%	39%	93%
Total	3%	2%	55%	40%	100%

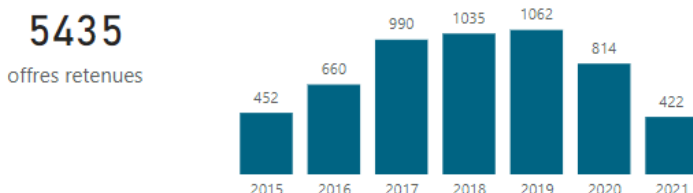
Luxembourgeois		A	B	C	Total
Aucune	10%				10%
Atout		2%	8%	3%	12%
Obligatoire		3%	49%	27%	78%
Total	10%	4%	57%	29%	100%

Allemand		A	B	C	Total
Aucune	14%				14%
Atout		1%	10%	3%	14%
Obligatoire		3%	48%	22%	72%
Total	14%	4%	57%	25%	100%

Anglais		A	B	C	Total
Aucune	68%				68%
Atout		2%	6%	3%	10%
Obligatoire		3%	11%	9%	22%
Total	68%	4%	16%	12%	100%

Analyse des compétences demandées

Pour le secteur Santé et Soins, 5.435 offres déclarées entre janvier 2015 et avril 2021 comprenaient des précisions (identifiables par le *text mining*) sur les compétences demandées. Le graphique ci-dessous montre la répartition de ces offres sur les années prises en compte.



Sur base de ces offres, nous pouvons préciser pour quel taux d'offres une compétence spécifique a été identifiée au moins une fois.

Le graphique suivant présente ces taux selon les différentes catégories du référentiel ESCO, au niveau le plus élevé (ESCO 0) :

- *Attitudes and values* (attitudes et valeurs, ou savoir-être) : en moyenne, dans 72% des offres d'emploi, au moins une référence à une compétence du type « attitudes and values » a été identifiée;
- *Knowledge* (connaissances ou savoir) : le taux moyen des offres dans lesquelles au moins une référence à une compétence du type « knowledge » a été identifiée, se situe autour de 65%;
- *Skills* (aptitudes ou savoir-faire) : le taux moyen des offres dans lesquelles au moins une référence à une compétence du type « skills » a été identifiée, avoisine les 84%.

On peut noter que notamment la catégorie « attitudes and values » a gagné en importance.

ESCO 0	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
⊕ attitudes and values	59%	62%	71%	72%	77%	76%	78%	72%
⊕ knowledge	60%	64%	60%	70%	66%	67%	67%	65%
⊕ skills	78%	83%	86%	84%	84%	83%	86%	84%

La suite du présent chapitre précise les compétences clés (« attitudes & values », « knowledge » et « skills » confondues) demandées dans le secteur Santé et Soins et dans certains métiers clés du secteur (ainsi que les tendances dans leur évolution).

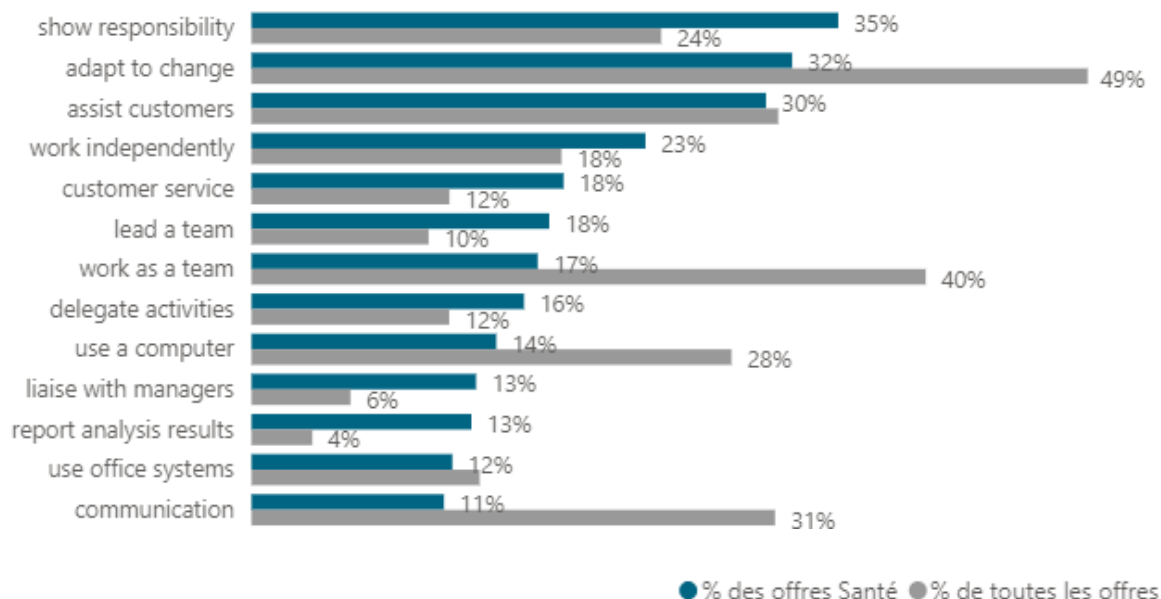
Les compétences les plus recherchées dans le secteur Santé et Soins

Le graphique ci-dessous montre les compétences les plus recherchées dans les offres d'emploi déclarées sur la période 2015 - 2021 (jusqu'en avril), structurées selon la classification ESCO.

Le graphique montre, en bleu, le pourcentage des offres d'emploi Santé et Soins dans lesquelles la compétence a été identifiée et, en gris, le pourcentage de toutes les offres d'emploi (tous secteurs confondus) dans lesquelles la compétence a été identifiée.

La compétence la plus recherchée était la prise de responsabilités (ce qui semble distinguer ce secteur des autres secteurs), avec 35% des offres d'emploi concernées. L'adaptation au changement était aussi demandée fortement (par contre moins que pour la moyenne des secteurs), ainsi que l'assistance au client (ou plutôt « au patient » dans ce secteur). D'autres compétences qui sont davantage demandées dans ce secteur que dans les autres sont l'autonomie, le service-client (service-patient), la gestion d'équipes et la capacité à présenter les résultats d'une analyse. Les compétences de collaboration et de communication ainsi que les compétences numériques sont moins spécifiées dans les offres d'emploi du secteur de la santé que dans la moyenne des autres secteurs.

Compétences les plus recherchées (2015-2021) – Secteur Santé et Soins



Les compétences en croissance dans le secteur Santé et Soins

Quant à l'évolution de la demande pour les compétences les plus recherchées, nous observons une hausse des attentes en matière de prise de responsabilité, de service-client/patient, de gestion d'équipes et de compétences numériques de base.

Évolution des compétences les plus recherchées

skill	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
show responsibility	12%	24%	38%	32%	43%	40%	43%
adapt to change	28%	32%	35%	30%	32%	30%	37%
assist customers	24%	27%	38%	32%	29%	28%	31%
work independently	20%	24%	26%	21%	24%	23%	26%
customer service	11%	15%	18%	20%	20%	21%	18%
lead a team	3%	8%	17%	20%	23%	21%	21%
work as a team	15%	15%	16%	20%	18%	15%	20%
delegate activities	10%	11%	17%	17%	18%	17%	18%
use a computer	8%	12%	12%	17%	15%	17%	18%
liaise with managers	5%	9%	14%	15%	16%	14%	14%
report analysis results	5%	9%	14%	15%	16%	14%	13%
use office systems	14%	18%	12%	10%	10%	11%	9%
communication	12%	8%	9%	13%	12%	12%	14%

À côté des compétences clés listées ci-dessus, certaines autres compétences ont également connu une croissance importante, dont la proactivité, la gestion de projets, la gestion de la qualité, la gestion du stress, le professionnalisme, le *problem-solving*, les compétences administratives et le travail avec des logiciels de *spreadsheets* (Excel).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
think proactively	9%	10%	10%	10%	12%	10%	12%
quality standards	5%	7%	6%	7%	7%	5%	9%
follow company standards	2%	2%	2%	4%	4%	3%	7%
project management	3%	2%	2%	4%	4%	2%	5%
tolerate stress	4%	4%	5%	5%	5%	6%	10%
professionalism	5%	6%	6%	7%	7%	9%	8%
create solutions to problems	2%	2%	3%	2%	3%	4%	5%
execute administration	5%	4%	5%	6%	5%	6%	6%
document management	0%	1%	2%	4%	3%	2%	3%
use spreadsheets	4%	4%	6%	5%	6%	7%	9%

5. Glossaire des métiers ROME



Glossaire des métiers ROME

Ce glossaire a pour objectif de faciliter la compréhension des libellés ROME utilisés dans le document. Le [site web](#) de l'ADEM permet de chercher tous les métiers ROME et de trouver d'autres précisions, comme les activités typiques et les compétences requises.

Code	Métier	Appellations	Définition
A1501	Aide aux soins animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Aide-vétérinaire • Auxiliaire de soins aux animaux • Auxiliaire de vétérinaire • Garde d'animaux de compagnie - Pet sitter • Soigneur animalier / Soigneuse animalière 	Réalise des soins de confort animalier (préparation, distribution de nourriture, nettoyage de l'environnement, ...) selon les besoins et caractéristiques de l'animal. Peut mener des actions d'assistance au praticien vétérinaire lors de soins vétérinaires. Peut réaliser le suivi administratif de la structure.
A1504	Santé animale	<ul style="list-style-type: none"> • Vétérinaire 	Prévient, diagnostique les maladies animales et réalise les soins auprès des animaux selon les besoins médicaux, chirurgicaux et les impératifs de sécurité sanitaire. Peut procéder à des analyses biologiques, à des examens d'exploration fonctionnelle sur des animaux. Peut mener des actions de conseil et d'information auprès d'éleveurs en matière de production animale (hygiène, alimentation, reproduction, ...). Peut coordonner une équipe, diriger une structure.
D1405	Conseil en information médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Délégué médical / Déléguée médicale 	Informe les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, vétérinaires, ...) sur des produits médicaux ou pharmaceutiques afin de les promouvoir selon la réglementation. Peut effectuer la vente de produits. Peut coordonner une équipe.
J1101	Médecine de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Médecin de prévention • Médecin du travail 	Réalise des bilans de santé auprès de publics scolaires, salariés, ..., organise et suit des actions individuelles et collectives de dépistage, de prévention selon la réglementation sociale et les orientations de Santé Publique. Peut effectuer le suivi de publics en situation particulière (enfants handicapés, salariés atteints de maladies professionnelles, ...). Peut coordonner une équipe.
J1102	Médecine généraliste et spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> • Médecin généraliste • Médecin ostéopathe • Neurologue • Radiologue • ... 	Prévient, diagnostique les pathologies et réalise les soins de patients selon la spécialité médicale ou chirurgicale. Peut organiser la prise en charge médicale d'urgence. Peut mettre en place le recueil et le traitement des informations médicales. Peut mener des actions de formation ou d'enseignement. Peut coordonner une équipe, diriger un cabinet ou un service hospitalier.
J1103	Médecine dentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Chirurgien-dentiste / Chirurgienne-dentiste • Dentiste • Odontologiste • Orthodontiste 	Diagnostique les pathologies dentaires, réalise les soins, effectue la pose d'appareillage et conseille le patient sur l'hygiène bucco-dentaire. Peut réaliser des soins d'orthopédie dento-faciale. Peut coordonner une équipe et diriger un cabinet.

Code	Métier	Appellations	Définition
J1104	Suivi de la grossesse et de l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> • Homme sage-femme / Sage-femme 	Réalise le suivi et l'accompagnement de la femme enceinte tout au long de la grossesse et intervient dans le déroulement de l'accouchement et l'accueil du nouveau-né. Peut organiser des séances de préparation à l'accouchement ou mettre en place une rééducation post-accouchement. Peut diriger un cabinet.
J1201	Biologie médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Biologiste médical / médicale • Médecin biologiste • Pharmacien / Pharmacienne biologiste 	Réalise ou contrôle la réalisation d'actes de biologie médicale, interprète et valide les résultats afin de contribuer au diagnostic et au suivi de patients selon les règles du Code de Santé Publique. Peut organiser la collecte et la dispensation des Produits Sanguins Labiles -PSL-. Peut coordonner une équipe ou diriger un ou plusieurs laboratoires.
J1202	Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacien / Pharmacienne • Pharmacien assistant / Pharmacienne assistante • Pharmacien hospitalier / Pharmacienne hospitalière 	Délivre des produits pharmaceutiques et réalise des préparations pharmaceutiques pour des clients/patients selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Peut conseiller, vendre d'autres produits (parapharmacie, matériel médical, orthopédique, ...). Peut intervenir dans le cadre d'actions de formation. Peut coordonner une équipe, diriger une officine ou un service.
J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> • Agent / Agente de stérilisation de service hospitalier • Brancardier / Brancardière 	Effectue le nettoyage des parties communes d'un ou plusieurs services hospitaliers et l'entretien de l'environnement de vie des patients/résidents selon les règles d'hygiène et d'asepsie. Peut effectuer le service hôtelier (distribution de repas, collations, ...) auprès des patients/résidents. Peut acheminer les patients (brancardage) au sein de l'établissement hospitalier. Peut effectuer la stérilisation de matériel médicochirurgical.
J1302	Analyses médicales	<ul style="list-style-type: none"> • Laborantin / Laborantine d'analyses médicales • Technicien / Technicienne de biologie médicale • Technicien / Technicienne de laboratoires d'analyses médicales 	Réalise et traite des prélèvements biologiques en vue d'analyses biomédicales selon la prescription médicale, dans un objectif de diagnostic, dépistage, traitement, prévention ou de recherche. Peut réaliser des prélèvements biologiques spécifiques (sang, sécrétions, ...).
J1303	Assistance médico-technique	<ul style="list-style-type: none"> • Aide de radiologie • Assistant / Assistante audioprothésiste • Assistant / Assistante dentaire • Assistant / Assistante en cabinet médical • Assistant / Assistante médico-technique • Technicien / Technicienne d'intervention sur matériels d'assistance respiratoire 	Prépare les éléments médico-techniques en vue de la réalisation des actes par le praticien et effectue le suivi médico administratif des dossiers des patients/clients. Peut apporter un appui technique au praticien dans la réalisation des soins. Peut installer du matériel médical au domicile de particuliers (respirateur, pompe à nutrition, ...). Peut effectuer la gestion administrative de la structure.

Code	Métier	Appellations	Définition
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulancier / Ambulancière • Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière 	Réalise le transport sanitaire ou l'accompagnement de personnes (patients, personnes blessées ou accidentées, ...) vers les structures de soins selon les règles d'hygiène, de confort et de sécurité. Peut transporter des personnes en conditions d'urgence et pratiquer les gestes de secours (massages cardiaques, respiratoires, ...). Peut accomplir des opérations ou missions annexes (formalités administratives, transport groupé de public spécifique, missions d'assistance humanitaire, ...). Peut coordonner une équipe ou diriger une structure.
J1306	Imagerie médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Manipulateur / Manipulatrice en imagerie médicale • Manipulateur / Manipulatrice en radiologie • Radiophysicien médical / Radiophysicienne médicale • Technicien / Technicienne en imagerie médicale et radiologie thérapeutique • Technicien / Technicienne en radiologie 	Réalise des clichés d'imagerie médicale (radiologie conventionnelle, IRM, scannographie, ...) de diagnostic ou de dépistage de pathologie selon la prescription médicale. Peut intervenir dans la mise en place de traitements thérapeutiques (radiothérapie, curiethérapie, ...). Peut réaliser des calculs dosimétriques.
J1307	Préparation en pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> • Préparateur / Préparatrice en pharmacie 	Réalise des préparations pharmaceutiques et délivre des produits (médicaments, dispositifs médicaux stériles, ...) selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Peut conseiller et vendre des articles de parapharmacie.
J1401	Audio-prothèses	<ul style="list-style-type: none"> • Audioprothésiste 	Réalise et délivre une aide auditive aux personnes déficientes auditives selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Conseille les personnes sur le port d'un appareillage auditif (éducation prothétique) et met en place le suivi technique (contrôle, réglage, ...). Peut participer à des actions de dépistage, de sensibilisation en lien avec d'autres intervenants (médecine du travail, scolaire, ...). Peut coordonner une équipe (assistants, audioprothésistes, ...), diriger une structure.
J1402	Diététique	<ul style="list-style-type: none"> • Diététicien / Diététicienne • Diététicien / Diététicienne nutritionniste 	Elabore le bilan diététique et réalise le suivi nutritionnel de personnes bien portantes ou de malades (patients hospitalisés, diabétiques, ...) selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Conseille et informe les professionnels (de restauration, de santé, ...) sur la diététique et l'hygiène alimentaire. Peut contrôler la chaîne alimentaire en collectivité (de la conception des menus à la distribution des repas) selon la réglementation en matière d'hygiène alimentaire. Peut diriger un cabinet.

Code	Métier	Appellations	Définition
J1403	Ergo- thérapie	<ul style="list-style-type: none"> • Ergothérapeute 	Rééduque, réadapte les personnes atteintes de déficience, d'incapacité ou d'handicap (physique, psychique, ...) selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Peut concevoir et réaliser des appareillages (orthèses, attelles, ...).
J1404	Kiné- sithérapie	<ul style="list-style-type: none"> • Kinésithérapeute • Masseur / Masseuse kinésithérapeute • Physiothérapeute 	Rééduque et réadapte les déficiences motrices, les limitations fonctionnelles de la personne selon la prescription médicale dans un but d'entretien, de restauration, d'adaptation de la gestuelle ou d'optimisation de la fonction motrice. Peut proposer un traitement selon une orientation thérapeutique spécifique (ostéopathie, chiropractie, ...). Peut réaliser des actions de prévention (bilans ergonomiques, suivi de sportifs, ...). Peut diriger un cabinet.
J1405	Optique - lunetterie	<ul style="list-style-type: none"> • Opticien / Opticienne 	Assemble et délivre des équipements de correction optique à des personnes atteintes de troubles visuels selon la prescription médicale, la demande individuelle. Commercialise des articles (lunettes de soleil, étuis, instruments optiques, produits de conservation et de nettoyage, ...). Peut mesurer l'acuité visuelle et déterminer la correction optique nécessaire à la personne. Peut coordonner une équipe (monteur vendeur, opticien, personnel administratif, ...), diriger un ou plusieurs magasins d'optique.
J1406	Ortho- phonie	<ul style="list-style-type: none"> • Logopède • Orthophoniste 	Corrige ou améliore la communication orale, écrite de personnes atteintes de troubles du langage, de la parole ou de la voix. Réalise le bilan orthophonique et met en place les séances de rééducation sur prescription médicale. Peut effectuer une rééducation orthophonique pour des publics atteints de handicaps particuliers (surdit�, laryngectomie, ...). Peut diriger un cabinet.
J1407	Orthoptique	<ul style="list-style-type: none"> • Orthoptiste • Orthoptiste rééducateur / rééducatrice en basse vision 	Rééduque ou réadapte le système oculaire de personnes atteintes de troubles de la vision (strabisme, défaut de convergence, amblyopie, ...) selon la prescription médicale. Peut procéder à des examens d'exploration visuelle (sens chromatique, champ visuel, ...). Peut effectuer une rééducation en basse vision. Peut diriger un cabinet.
J1408	Ostéopathie et chiropraxie	<ul style="list-style-type: none"> • Chiropracteur / Chiropractrice • Ostéopathe 	Prévient et traite manuellement les dysfonctionnements ou perturbations de la mobilité des tissus du corps humain afin de réguler ou corriger le fonctionnement musculo-squelettique. Peut diriger un cabinet.

Code	Métier	Appellations	Définition
J1409	Pédicurie et podologie	<ul style="list-style-type: none"> • Pédicure-podologue • Podologue 	Effectue les soins d'hygiène et d'entretien du pied, conçoit et réalise des appareillages (orthèses plantaires orthopédiques, orthoplasties, ...) selon la préconisation médicale ou la demande individuelle des personnes pour le traitement des troubles des appuis plantaires. Peut diriger un cabinet.
J1410	Prothèses dentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Auxiliaire en prothèse dentaire • Technicien / Technicienne de fabrication matériel dentaire • Technicien / Technicienne de laboratoire dentaire • Technicien / Technicienne en prothèse dentaire 	Conçoit, modifie ou répare des éléments prothétiques dentaires à partir des données du praticien dentaire, ... selon les règles d'hygiène et les impératifs de qualité. Peut réaliser des appareillages d'orthopédie dento-faciale. Peut coordonner une équipe, diriger un laboratoire dentaire.
J1411	Prothèses et orthèses	<ul style="list-style-type: none"> • Podo-orthésiste • Prothésiste-orthésiste • Prothésiste-orthopédiste 	Conçoit et réalise des appareillages de compensation (orthèse) ou de remplacement (prothèse) de la partie déficiente du corps de la personne selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Peut effectuer la pose et l'adaptation d'appareillage sur la personne. Peut réaliser des éléments prothétiques spécifiques (prothèses oculaires, faciales, ...). Peut coordonner une équipe, diriger une structure.
J1412	Rééducation en psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> • Psychomotricien / Psychomotricienne • Rééducateur / Rééducatrice en psychomotricité 	Met en place des thérapies à médiation corporelle visant le rétablissement de l'équilibre et l'harmonie avec le corps. Intervient auprès de personnes atteintes de troubles psychomoteurs ou neuromoteurs (perturbations du schéma corporel, tics, inhibitions, ...) selon la prescription médicale ou la demande individuelle. Peut recourir à des médiations thérapeutiques particulières (musicothérapie, équithérapie, ...). Peut diriger un cabinet.
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Aide-soignant / Aide-soignante • Aide-soignant / Aide-soignante à domicile • Aide-soignant / Aide-soignante en gériatrie • Aide-soignant / Aide-soignante en puériculture • Aide-soignant hospitalier / Aide-soignante hospitalière 	Surveille l'état de santé des patients, les accompagne dans les gestes de la vie quotidienne et réalise des soins d'hygiène, de confort selon la préconisation médicale et les consignes du personnel soignant.
J1502	Coordination de services médicaux ou para-médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de santé d'unité de soins ou de service paramédical • Cadre de santé infirmier / infirmière • Cadre supérieur / supérieure de santé • Coordonnateur général / Coordonnatrice générale des soins • Directeur / Directrice des soins ... 	Organise l'activité et coordonne les moyens humains et matériels d'un ou plusieurs services médicaux/paramédicaux selon les orientations de l'établissement et les impératifs de soins des patients.

Code	Métier	Appellations	Définition
J1503	Soins infirmiers spécialisés en anesthésie	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmier / Infirmière anesthésiste 	Réalise les soins infirmiers d'anesthésie selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie et prend en charge la surveillance du patient du début de l'intervention chirurgicale jusqu'à la phase de réveil. Peut intervenir dans différents domaines (traitement de la douleur, transport sanitaire d'urgence, ...).
J1504	Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée de bloc opératoire 	Organise la prise en charge de patients en bloc opératoire et apporte une aide technique au praticien tout au long de l'intervention selon le protocole chirurgical et les règles d'hygiène et d'asepsie. Peut intervenir en hygiène hospitalière, en service de stérilisation centrale, ... Peut coordonner une équipe.
J1505	Soins infirmiers spécialisés en prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmier / Infirmière de prévention • Infirmier / Infirmière de santé au travail • Infirmier / Infirmière d'entreprise • Infirmier / Infirmière scolaire 	Réalise le suivi sanitaire de divers publics (scolaires, salariés, ...) et mène des actions de dépistage et d'éducation à la santé selon la réglementation sociale et les orientations de Santé Publique.
J1506	Soins infirmiers généralistes	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmier / Infirmière de service hospitalier • Infirmier / Infirmière de soins généraux • Infirmier coordinateur / Infirmière coordinatrice de services de maintien à domicile • Infirmier libéral / Infirmière libérale • ... 	Réalise les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie. Peut coordonner des programmes de soins particuliers (Démarche de Soins Infirmiers -DSI -, Hospitalisation à Domicile -HAD-, ...) Peut coordonner une équipe ou diriger un cabinet.
J1507	Soins infirmiers spécialisés en puériculture	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmier / Infirmière en puériculture 	Organise la prise en charge d'enfants de 0 à 15 ans selon les impératifs médicaux (soins infirmiers, ...) ou les orientations de la structure (halte garderie, crèche, ...). Peut coordonner une équipe (auxiliaires de puériculture, aides-soignants, assistants maternels, ...), diriger une structure d'accueil.
K1104	Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Psychologue • Psychologue clinicien / clinicienne • Psychothérapeute • Psychanalyste • Neuropsychologue • ... 	Réalise des actions d'analyse, d'évaluation psychologique et de conseil, selon les besoins des personnes afin de leur apporter un soutien ou une aide psychologique. Peut réaliser des bilans psychologiques. Peut mener des actions selon des médiations thérapeutiques spécifiques (art thérapie, musicothérapie, ...). Peut mettre en place un suivi psychothérapeutique selon des orientations particulières (psychanalytiques, comportementalistes, ...).

Code	Métier	Appellations	Définition
K1301	Accompagnement médicosocial	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnateur médicosocial / Accompagnatrice médicosociale 	Aide et accompagne les personnes handicapées ou dépendantes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne, afin de favoriser le maintien ou le développement de leur autonomie. Peut enseigner les techniques de locomotion aux personnes malvoyantes ou non-voyantes.
K1302	Assistance auprès d'adultes	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux personnes âgées • Auxiliaire de vie • Auxiliaire familiale • Employé familial / Employée familiale auprès d'adultes • Garde-malade • Monsieur / Dame de compagnie 	Assiste les personnes dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (lever, toilette...) et la réalisation des travaux ménagers (cuisine, ménage, courses...) afin de maintenir leur autonomie.
K1304	Services domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Employé / Employée de maison 	Procède à l'entretien ménager du domicile d'un ou plusieurs particuliers, selon les instructions de la personne ou de la structure employeuse. Peut effectuer des travaux de grand nettoyage occasionnels ou des activités de services et d'accompagnement auprès de publics (enfants, personnes âgées, ...). Peut coordonner l'activité du personnel de maison.
K1402	Conseil en Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> • Médecin conseil • Médecin inspecteur de la santé • Pharmacien / Pharmacienne conseil 	Conçoit des programmes de prévention, d'éducation de santé publique et met en place des actions de contrôle et d'évaluation du système de santé, selon les impératifs de sécurité sanitaire et la réglementation médicosociale (code de Santé Publique, Code de Sécurité Sociale, ...). Peut coordonner une équipe, coordonner un réseau d'intervenants.
K2603	Thanatopraxie	<ul style="list-style-type: none"> • Embaumeur / Embaumeuse 	Réalise l'ensemble des soins de conservation, de présentation et d'habillage du défunt selon les souhaits de la famille, les protocoles funéraires et la réglementation de santé publique et des collectivités territoriales.
M1601	Accueil et renseignements	<ul style="list-style-type: none"> • Agent / Agente d'accueil • Hôte / Hôtesse d'accueil 	Accueille, renseigne et oriente des personnes à l'espace de réception (gare, entreprise, ...) ou au standard téléphonique de la structure et délivre des laissez-passer, badges, billets, invitations, ... Peut réaliser la gestion du courrier (collecte, distribution, ...), des tâches administratives simples (classement, saisie informatique, saisie de courriers préétablis ...). Peut coordonner une équipe.

Code	Métier	Appellations	Définition
M1607	Secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> • Assistant administratif / Assistante administrative • Secrétaire • Secrétaire juridique 	Réalise le traitement administratif de dossiers (frappe de courrier, mise en forme de document, ...) et transmet les informations (e-mail, notes, fax, ...) pour le compte d'un ou plusieurs services ou d'un responsable selon l'organisation de l'entreprise. Peut prendre en charge le suivi complet de dossiers (contrats de maintenance des équipements, de la structure, ...). Peut coordonner une équipe.
M1609	Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	<ul style="list-style-type: none"> • Assistant / Assistante médico-administratif - AMA • Secrétaire médical / médicale • Technicien / Technicienne de l'information médicale - TIM 	Accueille et renseigne les patients, planifie les activités (agenda des consultations, admission, ...) et assure le suivi administratif (dossiers médicaux, convocations, ...) du cabinet médical, du service hospitalier, ... Peut effectuer des opérations de gestion comptable et budgétaire. Peut coordonner une équipe.

Personnes de contact



Inès BAER

☎ +352 247 65093

ines.baer@adem.etat.lu

Cheffe du Service études et statistiques



Marc MULLER

☎ +352 247 65451 ☎ +352 621 734 961

marc.muller@adem.etat.lu

Conseiller employeurs - Secteur Santé et socio-éducatif



Sylvain Vitali

Tél.: +352 42 41 42-1

sylvain.vitali@fhlux.lu

Secrétaire Général, Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois

Martine Schaal

Tél.: +352 271 722 37

martine.schaal@copas.lu

Chargée de communication, COPAS

Septembre 2023